

trée des Chambres, convoquées pour le 28 octobre, était incontestablement destiné à désarmer, tout au moins à apaiser, l'opposition allemande. Il s'explique, en tout cas, suffisamment par ce désir, sans qu'il soit nécessaire de l'attribuer à une pression diplomatique exercée sur l'empereur par le Gouvernement allemand, et qui est, à notre avis, fort douteuse. Toujours est-il que si le comte Clary s'était naïvement imaginé qu'il ramènerait ainsi du premier coup, par cette décision, la paix et la tranquillité au Parlement, il se trompait singulièrement. L'obstruction se transporta, en effet, tout simplement d'un côté de la Chambre à l'autre. Sans doute l'obstruction allemande disparaissait; mais à sa place surgissait, également redoutable et également irréductible, l'obstruction tchèque.

Et tout continua à marcher aussi mal que par le passé. Une fois encore, pour obtenir du Parlement l'élection pourtant indispensable de la délégation autrichienne, il fallut avoir recours à un expédient, comme toujours en pareil cas, de valeur plus que relative. En tout et pour tout, le comte Clary se butait à une obstruction de principe de la part des Tchèques, comme autrefois ses prédécesseurs de la part des Allemands. Pour se maintenir au pouvoir, il eût fallu être capable de gouverner; or ceci était matériellement impossible, à moins qu'on ne se décidât de nouveau à employer le trop célèbre paragraphe 14, ce paragraphe élastique auquel on fait dire tout ce